



GIP RECIA

FEUILLE DE ROUTE 2024-2027

1	INTRODUCTION.....	2
2	UN POSITIONNEMENT AU SERVICE DE L’ACTION PUBLIQUE.....	2
3	DES EQUIPES DANS UN CENTRE DE RESSOURCES PERENNE	4
4	LE GIP RECIA, UN INCUBATEUR DE SERVICES PUBLICS NUMERIQUES, UN ANIMATEUR IMPLIQUE.....	6
5	SENSIBILISER, DEPLOYER, FORMER, ACCOMPAGNER DANS LA MUTUALISATION ET LA PROXIMITE.....	7
5.1	<i>Les champs d’activité et de proposition du GIP RECIA vers les acteurs publics</i>	<i>7</i>
5.2	<i>Promotion des services, formation, échange d’expérience.....</i>	<i>11</i>
6	UN SCHEMA DE PRESENTATION DES RESSOURCES ET DE L’OFFRE DU GIP RECIA	11
7	CONCLUSION	12

1 INTRODUCTION

En 2012, puis en 2018, le GIP RECIA a élaboré une feuille de route pluriannuelle, proposant des repères pour l'action des équipes.

En 2018, on a choisi de présenter l'action du GIP en deux chapitres, le premier englobant les actions d'animation et de conseil, et le deuxième regroupant les services mutualisés. A cette époque, le GIP employait une quarantaine de collaborateurs, pour un budget annuel d'environ 8,5 millions d'euros, portant une large part de sous-traitance.

Pour l'essentiel, cette feuille de route a été suivie, et les effectifs ont évolué comme envisagé, pour atteindre environ 75 collaborateurs en 2023. On doit noter néanmoins que de nombreux projets ont été pris en compte alors qu'ils n'avaient pas été envisagés : RECOR, CybeRéponse, PRIMOT, TNE....

Après que la stratégie régionale du numérique a été votée et la SCORAN V4 validée, il est apparu important de redéfinir une feuille de route pour la période 2024-2027. En effet, le GIP RECIA, centre de ressources régional du numérique pour l'action publique, est régulièrement positionné par l'Etat et la Région pour animer des communautés, mettre en œuvre des projets et assumer dans le temps des services numériques vers les acteurs publics. Au-delà, les communes et les EPCI en particulier expriment des besoins ou doivent parfois assumer des obligations pour lesquelles les outils numériques mutualisés du GIP peuvent être déployés au meilleur coût, avec un accompagnement aux utilisateurs.

Le 3 octobre dernier, les « assises du GIP RECIA » ont mobilisé environ 80 personnes, adhérents, partenaires et personnels, afin de réfléchir aux missions qui seraient confiées au GIP pour la période à venir.

C'est en croisant les perspectives stratégiques de l'Etat et de la Région, les demandes des collectivités et les contributions issues des assises que cette nouvelle feuille de route est proposée.

2 UN POSITIONNEMENT AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

Depuis 1999, l'Etat et la Région avancent ensemble sur le thème du numérique, et depuis 2003, ils s'appuient sur le GIP RECIA, ce qui est unique en France. Il en résulte notamment que ce thème est positionné dans les grands exercices stratégiques que sont le CPER et le PO FEDER.

Le GIP RECIA a été conçu comme un outil technique, avec des compétences et des expertises sur le numérique, sans qu'il ait semblé très utile à l'origine de le faire connaître. Ce n'est qu'à partir de 2015, avec la mission qui lui a été confiée d'aider les communes dans leurs démarches de e-administration, que des personnels du GIP sont allés, dans chaque commune, dans chaque EPCI, pour proposer une offre de services mutualisés de e-administration et de DPO. Cette démarche a eu des avantages, car l'adhésion du GIP est apparue comme la contrepartie d'un service qui est facturé pour ce qu'il coûte, donc pour une réponse efficace à un besoin perçu.

Il y a néanmoins un inconvénient à cette démarche, c'est qu'elle a souvent positionné le GIP comme un prestataire de service. Le GIP RECIA est un partenaire du quotidien pour environ 800 structures (services communaux et intercommunaux, syndicats, CCAS...). Mais il doit mieux faire comprendre sa mission de service public, son appartenance à la sphère publique, sa capacité à accompagner les territoires dans leur transition numérique.

Il faut remarquer que le rythme des adhésions diminue en cette fin d'année 2023, et que la conquête de nouveaux adhérents est ralentie car de nombreux élus et responsables des services des communes accordent très peu d'importance aux enjeux du numérique. Il y a là des questions de sensibilisation aux enjeux (service aux citoyens, cybersécurité, ...), d'information sur les obligations (RGPD, open data), de faiblesse des contrôles et des sanctions (CNIL), d'habitude (abonnements et licences auprès des éditeurs), d'attention aux coûts et aux avantages de la mutualisation, de rejet de l'informatique et de ses outils (illettrisme, addiction aux écrans). Le GIP ne peut pas être seul dans sa démarche de communication vers les acteurs publics en territoire, mais doit pouvoir s'appuyer sur ses adhérents, pour légitimer son positionnement d'accompagnateur de la transition numérique, s'inscrire dans l'écosystème local de service public.

Depuis 2018, à travers le réseau Do.TERR, le GIP anime un réseau de plus de 200 professionnels de la donnée territoriale. Il est aussi partie prenante du consortium Hub-lo, pour l'inclusion numérique. Enfin, dans le cadre de la SCORAN, il anime des collectifs d'acteurs pour l'émergence ou la consolidation de projets structurants.

Depuis sa création en 2003, les objectifs du GIP ont été confortés, mais il faut aussi adapter et actualiser la manière de les mettre en œuvre. C'est pourquoi, il est proposé de modifier, dans la nuance, l'écriture de la convention constitutive :

« Les membres du groupement fixent trois objectifs au groupement :

- être un centre de ressources et de compétences régional autour du numérique pour l'action publique et contribuer aux stratégies régionales (I) ;
- contribuer à l'animation de la communauté numérique régionale (II) ;
- être le support d'expérimentations, de mutualisations et de prestations de services (III).

1) Un centre de ressources et de compétences à l'échelle de la région

Le groupement est le pôle régional de ressources et de compétences mutualisées contribuant l'aménagement numérique et au développement des usages du numérique sur tous les territoires, pour l'action publique. Il assure une activité de veille technologique, juridique et financière permettant de fournir des prestations d'assistance, de conseil, d'expertise auprès de ses membres. Il mène des études de pertinence, de faisabilité et contribue à l'élaboration des politiques publiques dans le domaine du numérique.

Il peut aussi favoriser des partenariats et des coordinations avec d'autres régions françaises ou européennes.

II) Animation de la communauté numérique régionale

Les nouveaux usages du numérique ont un impact sur de nombreuses activités. Il y a un fort intérêt à organiser les liens, les mutualisations, les échanges d'expériences entre tous les acteurs particulièrement concernés par la transition numérique, dans le champ de l'action publique. C'est pourquoi, le Groupement facilite la complémentarité et la coordination des initiatives et projets numériques des acteurs publics en région Centre – Val de Loire, en particulier les collectivités territoriales. Il est actif dans les projets fédératifs, anime des groupes de travail et des consortiums, et y apporte en particulier les capacités d'innovation de ses équipes d'informaticiens.

III) Le support d'expérimentations, de mutualisations et de prestations de services liées au numérique

Le Groupement propose des services numériques opérationnels mutualisés permettant à la fois de répondre de façon globale à des enjeux identifiés et de générer des économies d'échelles pour l'action publique. Il peut également coordonner des groupements de commandes pour le développement, l'acquisition de logiciels et d'équipement ou la fourniture de services. Ses compétences et ressources techniques lui confèrent également la possibilité de mettre en œuvre et de développer des services et des applicatifs numériques pour le compte de ses membres ou de contribuer à l'élaboration ou la maintenance de communs numériques nationaux ou européens. Il privilégie les logiciels libres.”

*

Le Groupement d'intérêt Public RECIA, réunit l'Etat, la Région, des collectivités territoriales, les Universités et un ensemble de structures publiques, afin de mutualiser des compétences et des infrastructures numériques, et d'accompagner la transition numérique de l'action publique en région Centre – Val de Loire. Il anime des communautés, déploie des outils, accompagne les utilisateurs. Il est un Opérateur Public de Services Numériques et un tiers de confiance.

3 DES EQUIPES DANS UN CENTRE DE RESSOURCES PERENNE

La qualité et la fiabilité des outils et des services numériques sont désormais indispensables à l'efficacité des services publics. Il n'est pas facile de réunir et de constituer des équipes d'informaticiens ou de spécialistes de la donnée capables de concevoir, de déployer et de maintenir des infrastructures et des outils numériques. Le GIP emploie actuellement une quarantaine d'informaticiens, spécialistes des infrastructures, des réseaux, des télécoms, du déploiement de logiciels, de la programmation de logiciels, de la gestion de données, de la cybersécurité. A l'origine, les équipes étaient dédiées à l'informatique des établissements de formation, et sans abandonner cette mission, elles se sont diversifiées afin de servir aussi les petites collectivités locales. Cette cible doit être confirmée, mais le GIP doit aussi pouvoir servir des collectivités plus grandes et toutes les structures de service public qui pourraient avoir besoin de ses compétences.

En dix ans, et en particulier sur les cinq dernières années, les équipes du GIP se sont élargies, sous le double effet d'une internalisation du centre d'appel, et de la demande de nouveaux services aux collectivités. A chaque fois, les postes ont été créés à la condition de remplir une mission pérenne, ou d'engager une expérimentation sur une durée minimale de trois ans.

Mais tout va très vite dans le domaine du numérique. Tous les ans, voire tous les six mois, une évolution technologique ou législative vient créer des opportunités, tandis que dans le même temps, les ruptures technologiques et la créativité du secteur peuvent fortement remettre en cause des activités qui semblaient stables. On pense à l'explosion des sujets de cybersécurité, ou à l'arrivée des outils d'intelligence artificielle générative.

C'est pourquoi l'effort de formation continue est particulièrement fort au GIP RECIA (3% de la masse salariale). Il est inéluctable que des collègues quittent le GIP pour faire évoluer leur carrière. Mais les missions doivent rester intéressantes, suffisamment diverses, à la pointe des technologies parfois, pour convaincre les personnels de s'investir. Il faut donner du sens aux missions, des perspectives. Nous faisons aussi le pari de l'apprentissage, avec actuellement 10 apprentis.

L'engagement de l'Etat et de la Région, en particulier à travers les exercices stratégiques que sont la stratégie régionale du numérique et la SCORAN, sont des repères fondamentaux pour les personnels du GIP RECIA, qui sont très sensibles aux valeurs du service public.

En étant un GIP « aménagement du territoire », RECIA combine des infrastructures et des compétences centralisées et la capacité à irriguer et être présent sur tous les territoires de la région. Il apparaît de plus en plus que l'accompagnement des utilisateurs des outils numériques, est la condition d'une véritable efficacité. Cet accompagnement combine des outils accessibles à distance (webinaires, tutos...), des formations en groupe, un accompagnement « pas à pas » sur site, et un centre d'appel. Dans cette perspective, les équipes du GIP doivent approfondir leur présence de terrain, être suffisamment disponibles, répondre rapidement. C'est pour cela que nous avons désormais trois implantations (Orléanais, Touraine, Berry). Il faut néanmoins être très attentif au coût de cette présence de proximité et de cette réactivité, financé par les bénéficiaires, et dont les budgets sont contraints.

Au regard des enjeux et des perspectives, il est possible que les effectifs du GIP RECIA restent relativement stables sur la période 2024-2027, ou s'accroissent de 10 à 20% si notre effort d'élargissement de notre cible à l'ensemble des services publics et d'appropriation par les collectivités territoriales s'améliore. Cela supposera une meilleure capacité de communication vers l'ensemble des services publics, en particulier dans les territoires plus ruraux, et un bon équilibre entre les compétences et les infrastructures centralisées et la présence opérationnelle en territoire.

4 LE GIP RECIA, UN INCUBATEUR DE SERVICES PUBLICS NUMERIQUES, UN ANIMATEUR IMPLIQUE

Les GIP « publics » sont des organisations qui combinent un fort niveau de contrôle (comptable public, décisions majeures en Conseil d'Administration dans lequel les acteurs publics sont majoritaires, respect du code des marchés publics) et une assez grande souplesse dans les conditions de mise en œuvre (création de postes, responsabilité du Directeur dans la gestion du personnel, les conventions et les engagements financiers). C'est bien le principe de « groupement », c'est-à-dire du « faire ensemble » qui permet notamment que la notion de « in house » soit appliquée, sans mise en concurrence du GIP vis-à-vis de ses membres.

S'agissant du GIP RECIA, les décisions de ses membres ont aussi permis qu'il soit doté d'une trésorerie adaptée à ses missions, ce qui lui permet de solliciter les fonds européens et d'engager rapidement des actions.

Les contributions statutaires permettent aussi de mener des actions d'animation, de sensibilisation, d'exploration (élaboration et animation de la SCORAN, animation des communautés, activités de recherche et développements, contribution à des projets partenariaux) qui complètent les services mutualisés qui eux sont financés par leurs bénéficiaires.

Le travail d'animation et de suivi de la SCORAN, dans le cadre d'une gouvernance qui associe le SGAR et la Région, est une responsabilité importante, puisque dans notre région ce document a été régulièrement travaillé, enrichi, actualisé. La version validée à l'été 2023 comprend trente-trois fiches, et le GIP RECIA a une responsabilité d'animation sur les onze suivantes :

- Accessibilité handicap (fiche projet 2-4)
- Réseau régional de la donnée territoriale (fiche animation No 3.6)
- Référentiels géomatiques mutualisés (fiche projet No 3.7)
- Connaissance et suivi des zones d'activités économiques (fiche projet No 3.8)
- Challenge Open data (fiche projet No 3.10)
- Valise « Offre numérique essentielle » (fiche projet No 3.11)
- E-portfolio de compétences (fiche projet No 4.2)
- Réseau régional du numérique responsable (fiche No 4.4)
- RECOR (fiche projet No 4.9)
- Réseau régional des acteurs cyber (fiche animation No 4.12)
- CSIRT CybeRéponse (fiche projet No 4.13)

On peut repérer que le GIP a parfois un rôle central d'animation (Doterr, réseau des acteurs cyber, réseau du numérique responsable), ou un rôle d'opérateur (valise ONE, e-portfolio, RECOR), ou encore un rôle d'incubateur (CSIRT).

Le GIP est aussi partie-prenante sur les onze fiches suivantes :

- Suivi des infrastructures numériques (fiche animation No 2.1)
- Inclusion numérique (fiche animation No 2.2)
- Les projets numériques de territoire (fiche projet No 2.3)
- Numérique et mobilité (fiche projet No 3.3)
- Datacentre (fiche projet No 3.9)
- Territoire Numérique Educatif du Cher (fiche animation No 4.1)
- Filière de ré-emploi (fiche projet No 4.5)
- Territoires durables et connectés (fiche projet No 4.6)
- Climate Data Hub (fiche projet No 4.7)
- Loire Valley Data Hub (fiche projet No 4.8)
- Campus cyber (fiche projet No 4.14)

Le GIP RECIA est très impliqué dans des consortiums comme le Hub-lo ou le Loire Valley Data hub et il est possible qu'il soit actif dans l'émergence de cas d'usages du Climate Data Hub par exemple.

Jusqu'alors, on décrivait une première partie des actions du GIP à travers les mots « animation – conseil ». Dans les faits, les missions de conseil sont facturées directement aux bénéficiaires, et s'intègrent mieux dans le chapitre des « accompagnements mutualisés ».

Dorénavant, nous proposons de prendre spécifiquement en considération les actions d'animation et d'incubation de projets.

5 SENSIBILISER, DEPLOYER, FORMER, ACCOMPAGNER DANS LA MUTUALISATION ET LA PROXIMITE

5.1 Les champs d'activité et de proposition du GIP RECIA vers les acteurs publics

Le GIP RECIA souhaite accompagner la transition numérique des acteurs publics, sur tout le territoire régional, en adressant, parfois seul et parfois avec des partenaires, l'ensemble du champ numérique.

D'ores et déjà, les équipes proposent des infrastructures, des outils et des services. Nous les passons en revue, en soulignant les enjeux pour la période, les offres à mettre en place, les opportunités à explorer :

5.1.1 A - Aide aux acteurs publics pour l'étude des systèmes d'information et des infrastructures

Le GIP se positionne en AMO, en commençant systématiquement sa mission par un audit de description de la situation informatique de l'adhérent : matériels et infrastructures en place, liste des champs couverts et leurs outils (gestion, compta, RH, portail familles, éclairage public, parapheur...), DPO nommé, BAL certifiée, site

internet et formulaires en ligne... Cette description fait l'objet d'un rapport qui permet de déterminer une feuille de route, d'élaborer des cahiers des charges, de construire un système d'information cohérent.

Ensuite, selon les souhaits, le GIP peut rester, ponctuellement, en AMO, par exemple pour analyser les réponses à un marché, pour discuter avec des fournisseurs... Il peut aussi proposer des prestations mutualisées de Responsable Informatique à temps partagé ou des liens télécoms.

A priori, le GIP ne sera pas leader sur le thème des « smart territoires », mais il s'inscrit en complémentarité des initiatives prises par les SMO Val de Loire numérique et Berry Numérique. Il est possible qu'il complète une offre sur des territoires qui ne seraient pas couverts, et il pourrait contribuer aux travaux d'analyse, d'ouverture et de valorisation des données.

5.1.2 B - Maintenance sur site et à distance

Le maintien des infrastructures et des outils numériques en « condition opérationnelle » est le premier métier du GIP RECIA, à partir de la responsabilité que lui confie la Région pour les lycées et les EF2S, et le CD18 pour les collèges du Cher. Ces missions au service des établissements de formation devraient être prolongées. Déjà, dans les collèges du Cher, et dans les communes qui ont souscrit la « DSI à temps partagé », les collègues se rendent dans les établissements pour installer et faire la maintenance préventive ou curative. Cette compétence du GIP peut être proposée à d'autres acteurs publics.

5.1.3 C - Cybersécurité

Le GIP a été subventionné par l'ANSSI pour déployer des outils cyber vers les collectivités. Mais les outils ne sont pas suffisants. Il faut d'abord regarder les pratiques (sauvegardes, mots de passe, noms de domaines...), proposer des architectures résilientes, partager une culture de la sécurité informatique. Le programme e-dih fournit des moyens pour sensibiliser, accompagner dans des démarches mutualisées. Il est possible que le GIP utilise l'outil « Madis Cyber » développé par l'OPSN Soluris en supramutualisation DECLIC.

5.1.4 D - Conformité juridique

Plus de 400 collectivités ont nommé le GIP RECIA comme leur Délégué à la Protection des Données mutualisé. L'équipe, composée de 6 DPO, va régulièrement au-delà de son champ de responsabilité strict, pour accompagner les collectivités dans la rédaction de leurs marchés publics par exemple. Les collègues possèdent une très bonne culture informatique. En lien avec le thème précédent de la cybersécurité, il est possible que de nombreuses collectivités soient concernées demain par la Directive NIS2 (network and Information Security).

5.1.5 E - Numérique responsable

Les impacts sociaux et environnementaux des outils numériques sont importants et doivent être pris en compte. Depuis longtemps déjà, et plus récemment à travers le Hub-lo, le GIP RECIA s'inscrit dans le réseau de la médiation numérique pour tous. Il faut agir résolument pour qu'une partie de nos concitoyens ne soit pas exclue de son accès au droit et aux interactions sociales. Le GIP souhaite aussi contribuer aux prises de conscience indispensables pour que l'impact du numérique sur l'environnement soit compris et diminué. D'ores et déjà, le GIP propose d'animer des « fresques du numérique ». Il est prévu, dans une démarche plus complète, d'utiliser l'« eco-clic », mis en place à travers DECLIC. Par ailleurs, une attention est portée aux questions d'accessibilité des sites internet (RGAA). Le générateur de sites web de la valise ONE prend en compte cet aspect. Nous allons explorer le principe d'un accompagnement de nos membres pour une conformité RGAA.

5.1.6 F - Data et aide à la décision

Les acteurs locaux, et singulièrement les communes et EPCI, gèrent ou utilisent beaucoup de données. Par habitude et parfois par méconnaissance, ils ne savent pas où les trouver, comment les utiliser : les fournisseurs de réseaux ne les gardent-ils pas dans des formats spécifiques ? Les éditeurs de logiciels métiers ne font-ils pas payer ce qui est gratuit ? L'open data ne permet-il pas d'accéder facilement à de nombreuses données ? En coordination et complémentarité avec les autres structures qui gèrent de l'information à différentes échelles (DREAL, Ademe, DGFiP, Observatoires...), le GIP RECIA qui administre Géocentre peut mettre de nombreuses données à disposition, aider les collectivités à gérer les flux de données, à les représenter, à les croiser, à améliorer la qualité. Une véritable culture de la donnée doit être partagée, pour améliorer les outils d'aide à la décision, à toutes les échelles territoriales, dans le respect de référentiels mutualisés et interopérables.

5.1.7 G - Espace Numérique d'Echange

Les équipes du GIP proposent un Espace Numérique de Travail à tous les élèves de cette région, depuis la maternelle jusqu'à la terminale, sachant que le même outil est ensuite proposé dans les universités.

Une ENT est un portail à identification unique permettant d'accéder ensuite directement (sans rentrer un nouveau mot de passe), à des ressources numériques.

Alors même que l'Etat Plateforme fait savoir qu'un certain nombre d'outils de l'ENT seront bientôt accessibles gratuitement (la notion de communs numériques), il reste du travail et des enjeux pour améliorer l'ENT proposé par le GIP, en particulier dans le lien entre les collectivités en charge, les parents, les enseignants, les élèves (dans le respect de prérogatives propres à l'éducation nationale).

De même, le principe même de l'ENT peut être repris par d'autres acteurs publics, constituant des « Espaces Numériques d'Echange » dédiés, sécurisés, ergonomiques. Le e-portfolio en est un exemple, de même que le portail solaire mis à disposition des collectivités.

Le GIP RECIA inscrit ses propres développements dans l'univers des logiciels libres. Il a vocation à collaborer à des communs numériques. Cette capacité peut aussi être mise à disposition d'autres communautés, par exemple les milieux associatifs, à la demande de nos membres.

5.1.8 H - E-administration

Jusqu'alors, le GIP RECIA a proposé un pack d'une dizaine d'outils de e-administration permettant de :

- Viser ou signer électroniquement des documents numériques présentés dans un i-parapheur
- Télétransmettre des documents à la Préfecture (délibérations, arrêtés réglementaires et individuels, documents budgétaires) ;
- Télétransmettre au comptable public dans un flux signé électroniquement les pièces comptables (bordereaux, titres, mandats) et les pièces justificatives (factures, payes, délibérations, pièces de passation et d'exécution de marchés publics) ;
- Envoyer des convocations aux élus en mettant tous les documents de séance à leur disposition.
- Gérer un marché public

Des efforts importants ont été faits ces trois dernières années pour que les collectivités utilisent un plus grand nombre d'outils dans ce pack.

En 2022, nos travaux communs avec Megalis Bretagne et le SITIV à Lyon, nous ont permis de mettre en place une publication automatique des délibérations en open-data, notamment sur le site de la commune, sur la plateforme Géocentre, mais aussi sur data.gouv.

Il est prévu, dans les semaines à venir, de passer à des versions plus récentes des outils pastel de e-administration, à une version plus ergonomique du portail.

Au-delà, nous allons explorer les fonctionnalités suivantes :

- La sauvegarde de l'archivage des documents (une expérimentation est prévue avec la CCVL)
- Les rendez-vous en ligne
- Les enquêtes publiques
- La Gestion de la relation aux citoyens

Jusqu'alors, le GIP RECIA ne mutualise pas l'achat de logiciels métiers (paye, compta, portail famille...), alors qu'une grande partie des autres OPSN a conclu des accords avec les éditeurs tels Berger-Levrault. Si nous étions tentés par cette démarche, nous devrions regarder avec prudence l'effort d'accompagnement des utilisateurs, qui semble épuiser les équipes qui s'y sont lancées.

En complément, suite à l'expérimentation financée dans le cadre du plan de relance, nous allons proposer la « Valise ONE », qui comprend des outils libres sur trois aspects :

- La réservation du nom de domaine et les adresses mail correspondantes (aspect obligatoire)

- La communication vers les citoyens (site web, formulaires en ligne, déclarations d'incidents, envois de messages par mail ou sms...)
- Le cloud et la sécurité (nextcloud, gestionnaire de mots de passe, échange de gros fichiers...)

Les nouvelles fonctionnalités, de même que la valise ONE, seront à financer en sus du pack de base.

5.2 Promotion des services, formation, échange d'expérience

Il devient indispensable de simplifier la proposition de services du GIP RECIA, et de l'unifier pour se lancer dans un travail important de communication, de promotion, d'information.

L'offre doit être concrète et être perçue comme une mutualisation vertueuse économiquement, confiante parce qu'elle émane d'un acteur public, sérieuse parce que ce sont des professionnels crédibles qui la mènent.

Dans cette perspective, il est nécessaire d'asseoir le positionnement du GIP (voir chapitre 1), d'être repéré et accepté par les services de l'Etat qui travaillent avec les collectivités (DRFIP, DDFIP, SGAR, Préfectures...), d'être promu par les Maisons de la Région et par les services des Départements.

Mais c'est dans les cercles des collectivités de proximité, EPCI et communes qu'il faut apparaître comme des soutiens, des partenaires de confiance, des experts. Dans ces organisations, les décisions résultent d'une conviction partagée par les élus et les services opérationnels, qu'il faut donc savoir informer, rencontrer, convaincre, fidéliser.

Nous voudrions explorer notre capacité à proposer des formations au numérique pour ces élus et ces agents, voire pour d'autres organisations porteuses de l'intérêt général Certains OPSN, en partenariat avec le CNFPT ou des Centres de gestion, dispensent des formations au numérique à des secrétaires de mairies.

Au-delà, nous pourrions animer des moments et des organisations facilitant l'échange d'expérience, sur nos outils, ou sur les nouveaux enjeux du numérique.

Il apparaît indispensable d'améliorer la promotion du GIP. D'ores et déjà, il est présent dans tous les salons des Maires par exemple. On peut comprendre qu'il serait utile de renforcer sa notoriété, par exemple en organisant des événements professionnels nationaux (géodata days, rencontres nationales de l'association DECLIC qui fédère les OPSN).

6 UN SCHEMA DE PRESENTATION DES RESSOURCES ET DE L'OFFRE DU GIP RECIA

Fort des compétences techniques de ses équipes, le GIP RECIA est en mesure de proposer une offre de service très complète aux acteurs publics du territoire régional. Sa performance sera aussi liée à sa capacité à accompagner les utilisateurs de ses outils, à distance et dans la proximité.

L'expérience démontre que le « Centre d'assistance et de gestion distante » est un atout primordial dans cette perspective. Aux heures ouvrées (7h30-17h30), une équipe d'informaticiens est en mesure de répondre à des

demandes et de réparer des pannes à distance. C'est une assurance formidable, tant pour la gestion et la maintenance des infrastructures et des équipements, que pour le soutien aux utilisateurs en difficulté d'usage. Cette possibilité est d'ailleurs repérée par le Rectorat, qui souhaiterait que tous les membres de la communauté éducative soient orientés vers un « guichet unique », qui pourrait être le GIP RECIA.

7 CONCLUSION

Les missions confiées au GIP RECIA sur la future période 2024-2027, s'inscrivent d'abord dans la continuité de ce qui a été construit depuis 20 ans à l'initiative conjointe de l'Etat et de la Région. Les grands objectifs sont maintenus et adaptés.

Centre de ressources numériques pour l'action publique, le GIP va continuer à servir les établissements de formation et les collectivités territoriales. Mais il doit convaincre la majorité des collectivités de cette région, et élargir le champ de ses bénéficiaires publics.

C'est en combinant des infrastructures centralisées et une présence de proximité qu'il peut améliorer sa capacité à servir, à mutualiser, à accompagner les acteurs publics dans leur transition numérique sur tous les territoires. animateur de communautés et de projets, le GIP RECIA doit continuer à innover, à prendre en charge des services nouveaux, et à incuber des initiatives, dans un modèle économique vertueux.

Fort d'une équipe d'une centaine de personnes, engagées, expertes dans leurs domaines, le GIP RECIA doit être reconnu comme un tiers de confiance, un acteur de la performance de l'action publique en région Centre – Val de Loire.